

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 24 du 30 avril 2019



Campagne 2018-2019

EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limité la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.

Colza :

- 98% des parcelles observées ont atteint ou dépassé le stade G1 (chute des premiers pétales). Les parcelles les plus avancées ont commencé à défleurer.
- Faible présence des charançons des siliques et des pucerons cendrés.

Blé tendre :

- Suite aux pluies enregistrées au cours des derniers jours, le risque septoriose a augmenté significativement. La rouille jaune est à surveiller côté Yonne et Nièvre.

Orges d'hiver :

- La pression des maladies reste bien présente, en particulier pour la rhynchosporiose. Avec la sortie des barbes, le risque est à réévaluer pour toutes les situations.

Orges de printemps :

- Forte présence de rhynchosporiose dans les orges semées à l'automne. Pour celles semées au printemps, commencer à porter une attention particulière aux maladies.

Pois d'hiver :

- Surveiller l'ascochytose (= anthracnose).
- La présence de pucerons verts a quelque peu progressé depuis la semaine dernière.

Tournesol

- Des dégâts d'oiseaux signalés occasionnant des re-semis dans les cas les plus graves.
- Avec le retour des pluies, surveiller les limaces.

Maïs

- Stade semis à 3 feuilles, jaunissement de feuilles dans les zones froides.
- Pas de dégâts de ravageurs signalés dans le réseau.
- Surveiller les limaces et les vers gris dans les parcelles à risque.

Sommaire

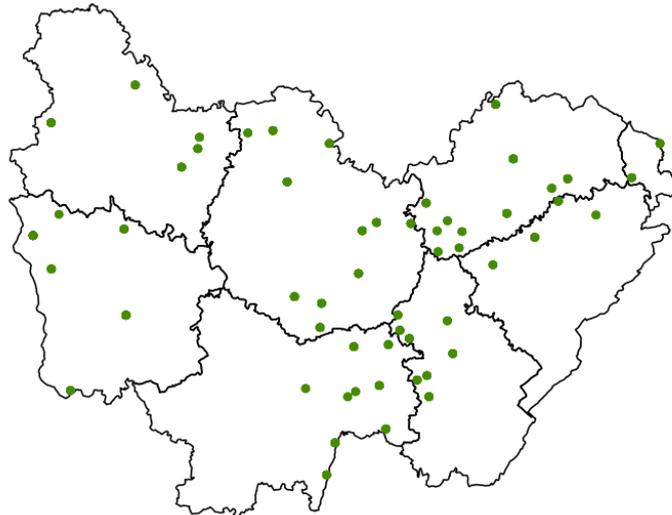
Colza	p. 2
Blé	p. 5
Orges d'hiver et escourgeons	p. 8
Orges de printemps	p. 11
Pois d'hiver	p. 13
Pois de printemps	p. 14
Tournesol	p. 15
Maïs	p. 17
Note campagnols	p. 20

Les abeilles butinent, protégeons-les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



Réseau 2018-2019

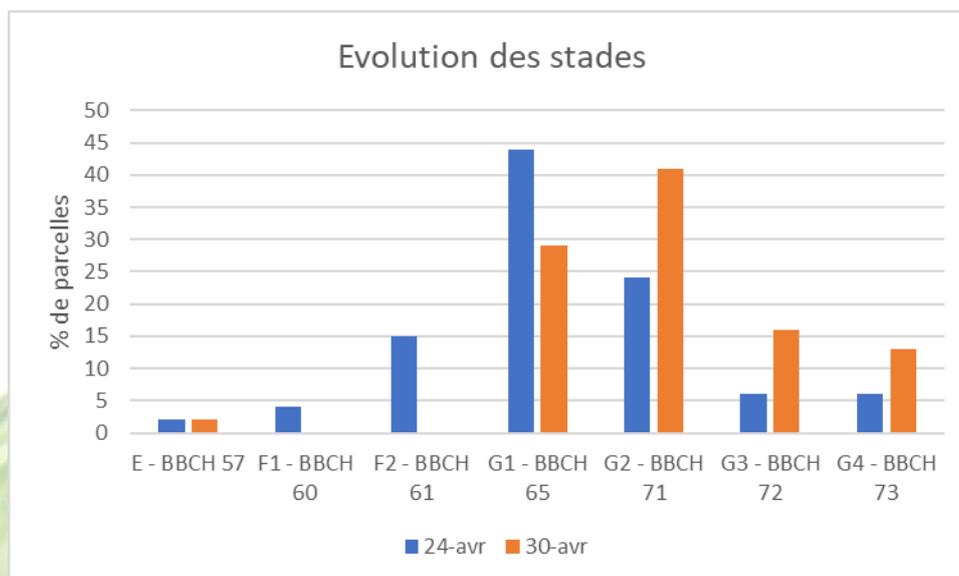
Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **56** parcelles du réseau.



Localisation des parcelles BSV colza
Semaine du 25/04/2019 au 30/04/2019

Stades des colzas

Les pluies sont enfin arrivées sur la région. Malgré le rafraîchissement des températures, les stades ont continué à évoluer. Les premières parcelles en fin floraison ont été observées.



Les problèmes de floraison subsistent toujours pour les parcelles dans lesquelles des problèmes ont été observés à l'automne et en reprise de végétation (sècheresse, levées hétérogènes, présence de ravageur). Des parcelles de colza sont encore en train d'être remplacées par des cultures de printemps.



Ravageurs

Charançon des siliques

40 parcelles observées

Description du ravageur, période de risque et seuil de nuisibilité : reportez-vous au BSV n°22 du 16 avril 2019.

Observations :

7 parcelles signalent la présence de ce ravageur en bordure avec entre 0,1 et 6 charançons par plante. Leur présence est signalée à l'intérieur de 5 parcelles du réseau dont 4 ont atteint le seuil de nuisibilité avec entre 0,5 et 4 individus par plante : Alluy (58), Nancy (58), Lezennes (89) et Port-sur-Saône (70).

Analyse du risque :

La majorité des parcelles est au stade de sensibilité. Surveiller l'arrivée de cet insecte dans les parcelles. Pour l'instant leur présence est assez faible.



Pucerons cendrés

40 parcelles observées

Reconnaissance : pucerons de 2,1 à 2,6 mm, d'aspect gris cendré, globuleux et trapus, cornicules noires, courtes et antennes assez longues.



Photo Terres Inovia

Période de sensibilité : du stade floraison à un mois avant la récolte.

Seuil de nuisibilité : 2 colonies par m². L'observation des bordures est un bon indicateur de la pression en insectes.

Observations :

On signale la présence de ce ravageur en bordure dans 1 parcelle à Saint-Lothain (39) et à l'intérieur de la parcelle à Lezennes (89). Dans les 2 cas on est en dessous du seuil de nuisibilité.

Analyse du risque :

Très faible présence de ce ravageur.



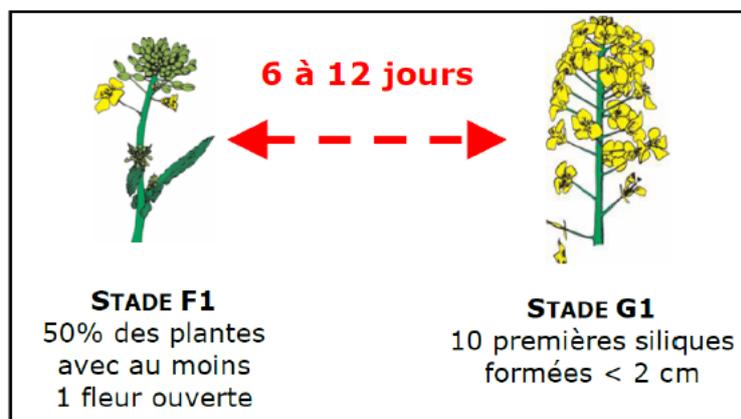


Maladies

Sclerotinia

Période de risque : Le stade G1 est le stade de début de la période de risque. Il correspond souvent à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.

Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours en fonction des températures (100°C base 0 depuis le stade F1).



Seuil de nuisibilité : il n'existe pas pour le sclerotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est préventive. Cependant, le niveau de risque peut être apprécié selon :

- les indicateurs de pétales contaminés comme le kit pétales (taux de contamination >30%),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques les années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides le mois précédent favorables à la germination des sclérotés.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90% dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison, et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Analyse de risque :

Aujourd'hui le stade de sensibilité des colzas est atteint dans 98% des situations. Les premières parcelles commencent à déflorir. 1 kit pétale réalisé à Ailleron (70) fait état de 22% de pétales contaminés. Dans la parcelle de Noyers (89) un kit a été renouvelé et le taux de contamination des pétales est de 30%. Lors de la première mesure, on avait un taux de contamination de 5%.

La parcelle n'ayant pas encore atteint le stade G1 ou bien qui a déjà été protégée au stade G1 : le risque est faible.



La parcelle a atteint le stade G1 et n'est pas encore protégée : le risque est moyen à fort.

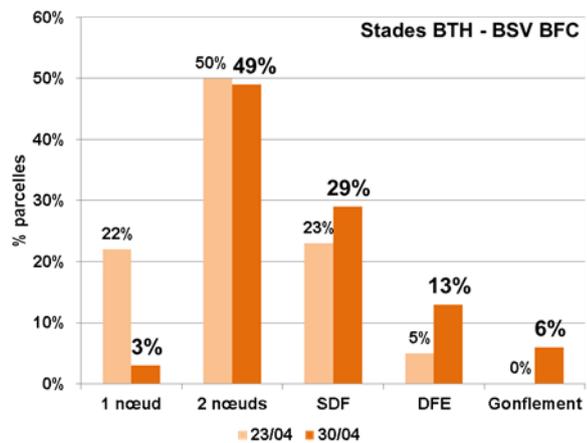




BLE TENDRE

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 63 parcelles implantées du 25/09 au 05/11/2018.



Gris : pas d'observation – Saumon : 1 à 2 nœuds – Orange : SDF-DFE – Marron : Gonflement

Compte tenu du temps frais enregistré au cours de la semaine passée, la croissance s'est ralentie. Néanmoins, pratiquement toutes les parcelles du réseau sont maintenant au moins au stade 2 nœuds.

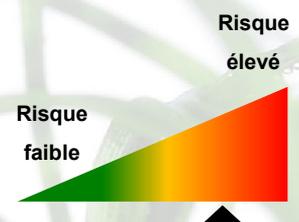
La rouille jaune

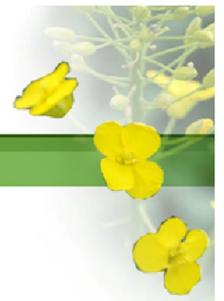
Dans le nord de l'Yonne et la Nièvre où les symptômes ont été observés le plus fréquemment au cours des années passées, le risque rouille jaune s'élève invitant à observer les variétés les plus sensibles à cette maladie : NEMO, HYFI, ALIXAN, GONCOURT, LAURIER, IONESCO, OREGRAIN, COMPLICE et FANTOMAS.



SI ON SE RESUME :

⇒ **Dès présence de symptômes, le risque est élevé.**





La septoriose

La septoriose est une maladie foliaire dont les symptômes caractéristiques sont des taches marrons dans lesquelles on observe des points noirs, appelés pycnides (voir photo). La maladie se propage du bas vers le haut de la plante en fonction de la fréquence et de l'intensité des pluies, par effet « splash » des gouttes d'eau.

Ne pas confondre septoriose (maladie sur les feuilles du bas) et taches physiologiques (suite à des amplitudes thermiques, sur les feuilles du haut).

Septoriose avec pycnides visibles



Symptômes physiologiques



De plus en plus une affaire de variétés :

On constate de plus en plus que productivité peut aussi être associée à tolérance à la septoriose.

Echelle de résistance à la septoriose

Références	Les plus tolérantes								Nouveautés et variétés récentes
Résistant		LG ABSALON RGT CESARIO (IZALCO CS)	SYLLON	FRUCTIDOR (FORCALI)	KWS EXTASE AMBOISE GEDSER APOSTEL TARASCON	CHEVIGNON MALDIVES CS PASTORAL	KWSDAKOTANA RGT CYSTEO SOPHIE CS	LG ARMSTRONG RGT PULKO SANREMO	LUMNON STROMBOLI
Assez résistant	TRIOMPH	SOLEHIO	PIBRAC GONCOURT BOREGAR CREEK		MUTIC* FANTOMAS LEANDRE ANNECY	CONCRET* FILON*	JOHNSON JAIDOR SORTILEGE CS MORTIMER	LG ANDROID LIPARI	MACARON MAUPASSANT
Moyennement résistant	DESCARTES RGT VENEZIO	COMPLICE (BOLOGNA) NEMO (DIAMENTO)	ASCOTT CELLULE* BERGAMO		(ETANA) SOLINDO CS (ALEPPO)	PILIER HYPODROM	RGT SACRAMENTO ORLOGE	UNIK*	SEPIA SOVERDOCS
Assez sensible		RUBISKO	ADVISOR HYDROCK		HYNYCTUS (GEO)	RGT TALISKO	RGT VOLLUPTO*		
Sensible			OREGRAIN SY MOISSON APACHE		MACRI				
					Les plus sensibles				

() : à confirmer

* : variétés observées plus sensibles vis-à-vis de certaines souches émergentes.

Source : essais d'inscription (CTPS/GEVES) et de post-inscription (ARVALIS) 2016 - 2018, jusqu'à 49 en 2018



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 24 du 30 avril 2019

Certaines variétés voient leur tolérance à la septoriose se réduire d'année en année : CELLULE, FILON, RGT GOLDENO, UNIK et RGT VOLUPTO.

L'observation est un bon indicateur

Observer la [septoriose](#) sur la F2 déployée du moment au stade 2N (ou la F4 définitive). Les seuils d'intervention contre cette maladie sont les suivants :

- pour une variété sensible (couleurs rouge, orange et jaune sur l'échelle ci-dessus) : le risque devient élevé si plus de 20 % des F2 déployées du moment présentent des symptômes.
- pour une variété peu sensible (couleurs vert clair et foncé sur l'échelle ci-dessus) : le risque devient élevé si plus de 50 % des F2 déployées du moment présentent des symptômes.

Cette semaine, pratiquement toutes les parcelles du réseau ont atteint au moins le stade 2 nœuds. La septoriose est repérée :

- sur F3 déployée dans 33% des parcelles (contre 25% la semaine passée)
- sur F2 déployée dans 10% des parcelles (contre 10% également la semaine passée)

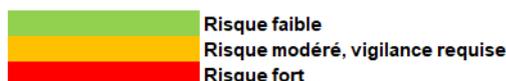
Côté taches physiologiques, les premiers symptômes apparaissent. Ils sont signalés sur 70%, en forte progression par rapport à la semaine dernière.

Accompagner l'observation d'un conseil OAD

Le modèle Septo-LIS permet d'évaluer le risque sur la base de données climatiques, de la date de semis et de la sensibilité variétale.

RISQUE SEPTORIOSE avec une météo arrêtée au 28/04/2019 et des prévisions jusqu'au 03/05/2019

Département	Station météo	Variété précoce tolérante type LG Absalon		Variété précoce sensible type Rubisko	
		Semis 01/10	Semis 25/10	Semis 01/10	Semis 25/10
89	SENS	Orange	Vert foncé	Rouge	Rouge
	AUXERRE	Rouge	Vert foncé	Rouge	Rouge
	TONNERRE	Vert foncé	Vert foncé	Rouge	Orange
58	NEVERS	Orange	Vert foncé	Rouge	Rouge
	CLAMECY	Orange	Vert foncé	Rouge	Rouge
21	CHATILLON / SEINE	Vert foncé	Vert foncé	Rouge	Orange
	DIJON	Orange	Vert foncé	Rouge	Orange
70	CHARGEY LES GRAY	Orange	Vert foncé	Rouge	Orange
39	TAVAU	Rouge	Vert foncé	Rouge	Rouge
	LONS LE SAUNIER	Rouge	Vert foncé	Rouge	Rouge
71	CHALON / SAONE	Orange	Vert foncé	Rouge	Orange
	MACON	Orange	Orange	Rouge	Rouge



La forte pluviosité enregistrée au cours des jours passés provoque une augmentation significative du risque septoriose.

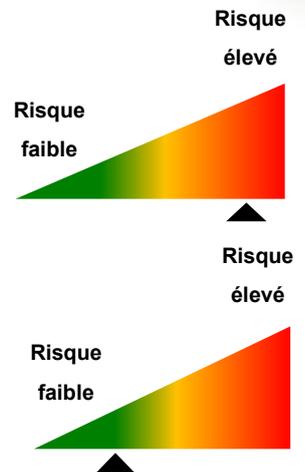
Les variétés sensibles à la maladie, de type Rubisko, sont les plus concernées. C'est également le cas pour les variétés tolérantes implantées dans les zones les plus précoces de l'Yonne et du Jura.

Enfin, l'oïdium n'a pas été identifié dans le réseau cette semaine.



SI ON SE RESUME :

- ⇒ Sur les blés ayant dépassé le stade 2 noeuds, sur variétés sensibles partout et tolérantes dans les zones les plus précoces, le risque devient très élevé.
- ⇒ Dans les situations plus tardives, le risque est encore faible mais devra être réévalué en fin de semaine.



Et hormis les maladies ?

- Quelques situations voient apparaître des symptômes de jaunisse nanisante,
- Les premiers échecs de lutte contre les mauvaises herbes apparaissent avec le début de l'épiaison des graminées adventices (vulpins).

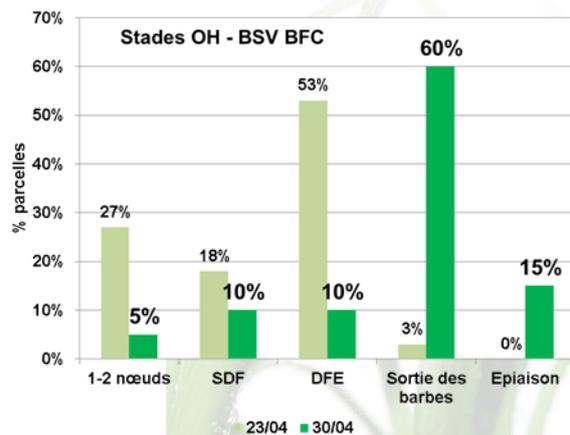
Ne pas hésiter à faucher les bordures de champ.



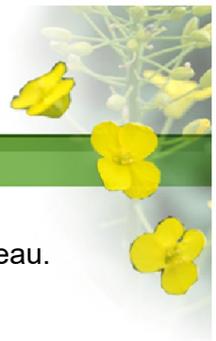
ORGE D'HIVER ET ESCOURGEONS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 41 parcelles implantées du 28/09 au 07/11/2018.



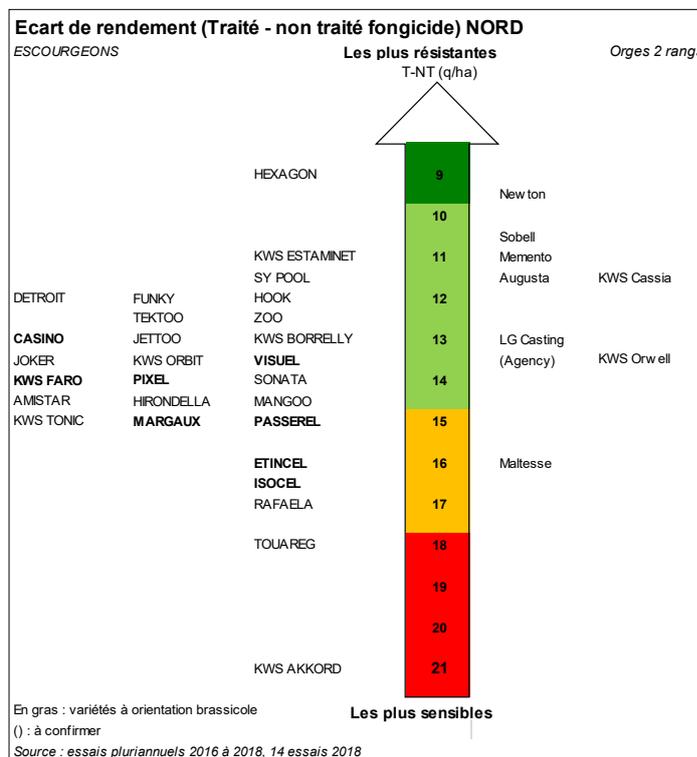
Gris : pas d'observation – orange : SDF-DFE – Marron : Sortie des barbes – Rouge : Epiaison – Violet : Début floraison



La semaine a été marquée par la sortie des barbes dans la majorité des parcelles du réseau.

Les maladies du feuillage

Le comportement global des variétés vis-à-vis des maladies est un indicateur important de l'analyse de risque.



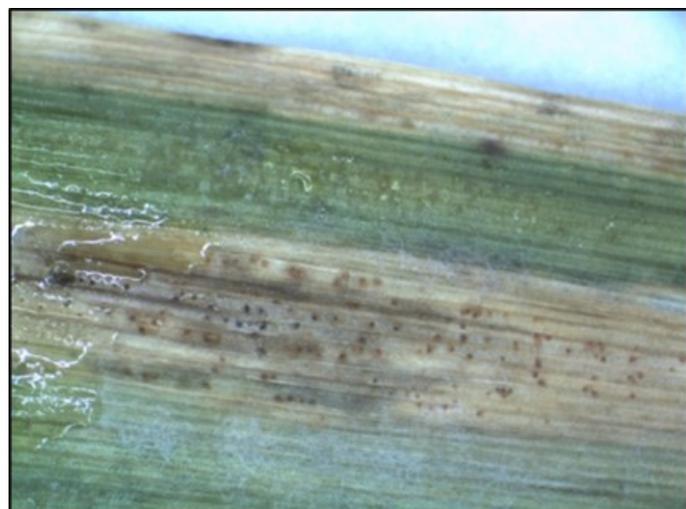
A ce jour, dans la zone non traitée des parcelles du réseau :

- ⇒ Oïdium : 0% des parcelles sont concernées. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : AMISTAR et PASSEREL.
- ⇒ Rhynchosporiose : 73% des parcelles (contre 55% la semaine dernière) sont concernées. Dans les témoins non traités, cette maladie arrive sur F2 définitive dans 41% des situations. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ISOCEL, ETINCEL, CASINO, VISUEL et RAFAELA.



- ⇒ Helminthosporiose teres : 38% des parcelles (contre 31% la semaine dernière) sont concernées. Les taches sont observées sur F3 et F2 définitives. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : TOUAREG, PASSEREL, ETINCEL, ISOCEL et PIXEL.
- ⇒ Septoriose : la septoriose de l'orge n'est pas une maladie courante et préjudiciable des cultures d'orges en France. Cependant suite à une détection de *Parastagonospora avenae* f.sp.*triticea* signalée en janvier 2016 par les autorités chinoises, espèce de quarantaine en Chine, des actions sont entreprises pour mieux caractériser les espèces en présence et augmenter les mesures de prévention. Ainsi, la surveillance des symptômes de septoriose de l'orge a été renforcée dans les réseaux d'épidémiosurveillance et les expérimentations.

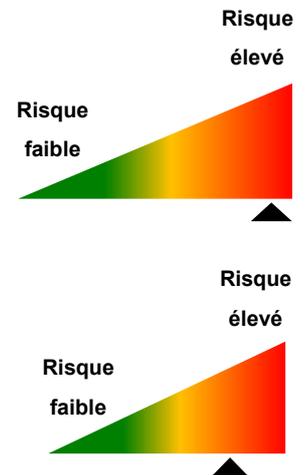
Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, au responsable filière céréales à paille régional.





SI ON SE RESUME :

- ⇒ Pour les parcelles déjà protégées depuis plus de 15 jours, le risque devient élevé lorsque les premières barbes pointent.
- ⇒ Dans les autres situations, le risque reste assez élevé d'autant plus lorsque les maladies, en particulier la rhynchosporiose, sont observées sur la F2 définitive.



ORGE DE PRINTEMPS

Les parcelles

14 parcelles d'orges de printemps ont été observées cette semaine dont 2 semées à l'automne.

Du côté des parcelles implantées à l'automne

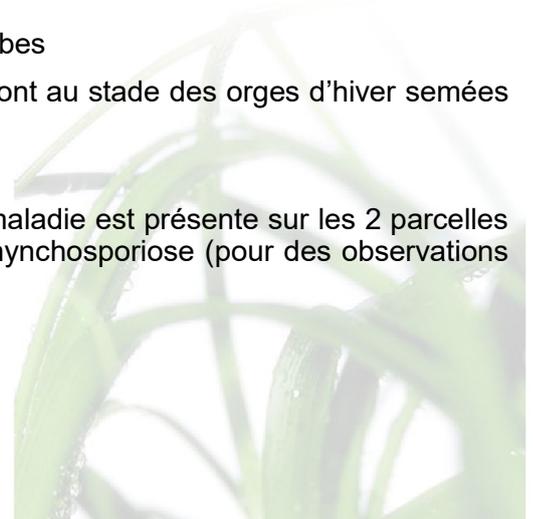
Stade variable en fonction de la date de semis :

- Finage (39) / RGT Planet semis 12/10 : stade épiaison.
- Haute-Saône / Sebastian semis 07/11 : stade sortie des barbes

Les orges de printemps semées fin octobre – début novembre sont au stade des orges d'hiver semées début octobre.

Porter une attention toute particulière à la rhynchosporiose. La maladie est présente sur les 2 parcelles observées cette semaine. Les variétés les plus sensibles à la rhynchosporiose (pour des observations de semis de printemps) sont : Sébastien, Explorer, KWS Irina.

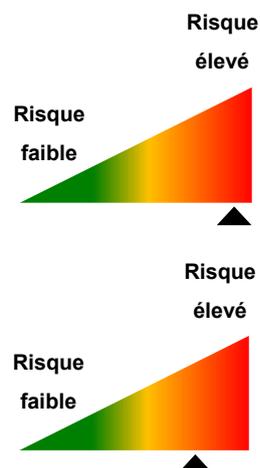
RGT Planet semble être un peu moins sensible.





SI ON SE RESUME sur Orges de Printemps semées à l'automne :

- ⇒ Pour les parcelles déjà protégées depuis plus de 15 jours, le risque devient élevé lorsque les premières barbes pointent.
- ⇒ Dans les autres situations, le risque reste assez élevé d'autant plus lorsque les maladies, en particulier la rhynchosporiose, sont observées sur la F2 définitive.

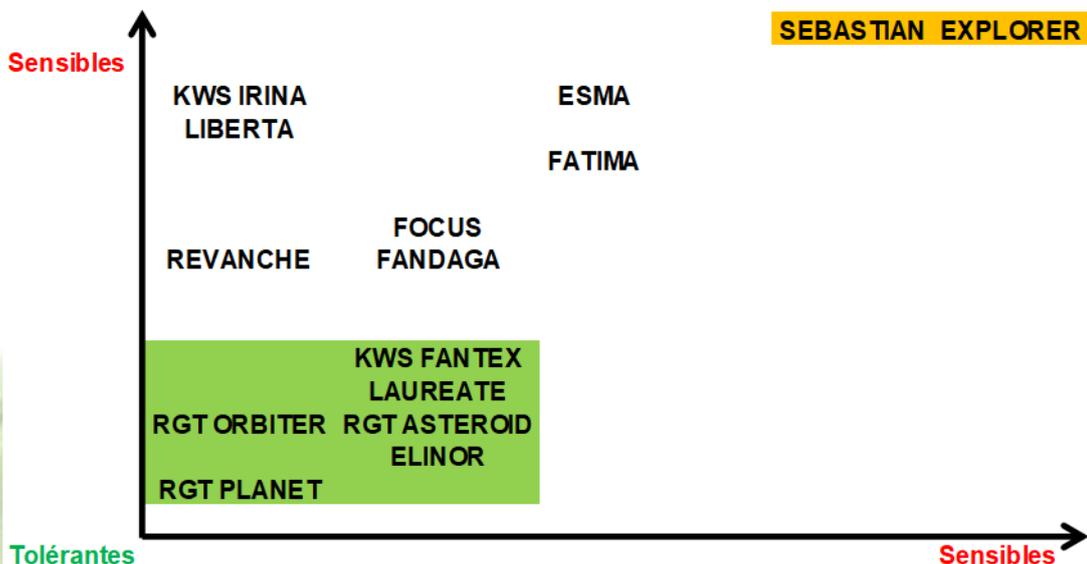


Du côté des parcelles implantées au printemps

Les orges du réseau semées entre le 19 et le 28/02, le stade épi 1 cm est atteint dans un quart des parcelles.

Le risque maladies du feuillage est à évaluer à partir du stade épi 1 cm. Les maladies à observer sont l'oïdium et la rhynchosporiose dont l'intensité varie en fonction des variétés.

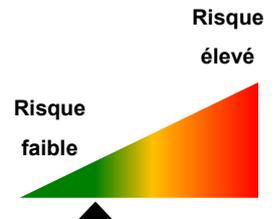
RHYNCHOSPORIOSE



Essais pluriannuels ARVALIS



SI ON SE RESUME sur Orges de Printemps semées en février :
Le risque maladie est pour l'instant modéré. Il sera à réévaluer en fin de semaine.

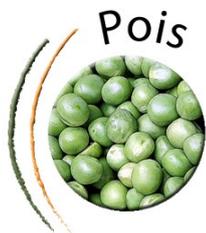


Note commune 2019

INRA, ANSES, ARVALIS - Institut du Végétal

pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille

https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/ec/2e/cc/00/note_commune_2019_finale4171869336735947962.pdf



POIS D'HIVER

Les pois d'hiver sont au stade floraison.

Maladies

Ascochytose

Les symptômes doivent être surveillés de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (2 – 3 semaines après la fin floraison).

Les parcelles de pois d'hiver sont dans la période de risque.

Les temps humides et doux et la présence de rosées peuvent être favorables à l'apparition de la maladie. Les pluies permettent la propagation de cette dernière, par effet splashing, du bas vers le haut de la plante.

Les parcelles de pois d'hiver doivent être surveillées, en particulier en cas d'averses.

La maladie est observée sur 2 parcelles du réseau à Tanlay (89) et Alligny-Cosne (58). La maladie a peu progressé depuis la semaine dernière.

Analyse du risque :

Risque moyen. A surveiller au cas par cas. Les périodes pluvieuses augmentent le risque.





Bactériose

La maladie est signalée sur les 2 parcelles du réseau à Tanlay (89) et Magny-Cours (58) ainsi que sur plusieurs autres parcelles hors réseau.

Il n'y a aucun moyen de lutte chimique.

Ravageurs

Pucerons verts

Période de sensibilité : entre le stade 10 feuilles - début floraison et fin du stade limite d'avortement (2 -3 semaines après la fin floraison).

Seuil de nuisibilité : une dizaine de pucerons par plante (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

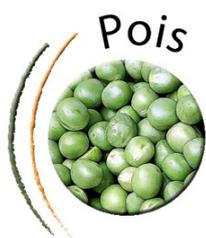
Observations :

Leur présence est signalée sur les parcelles d'Alligny-Cosne et Magny-Cours.

A noter également la forte présence de coccinelles.

Analyse du risque :

Les parcelles de pois d'hiver sont dans la période de risque. L'arrivée des pucerons est à surveiller notamment lors de journées chaudes et ensoleillées. Le risque est faible à moyen.



Pois

POIS DE PRINTEMPS

4 parcelles observées.

Les stades du pois vont de 6 à 12 feuilles.

Maladies

Ascochytose

Les symptômes doivent être surveillés du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (2 - 3 semaines après la fin floraison).

Les parcelles de pois de printemps les plus précoces entrent dans la période de risque.

Les temps humides et doux et la présence de rosées peuvent être favorables à l'apparition de la maladie. Les pluies permettent la propagation de cette dernière, par effet splashing, du bas vers le haut de la plante.

Les parcelles de pois de printemps doivent être surveillées, en particulier en cas d'averses.



La maladie n'est pas signalée cette semaine.

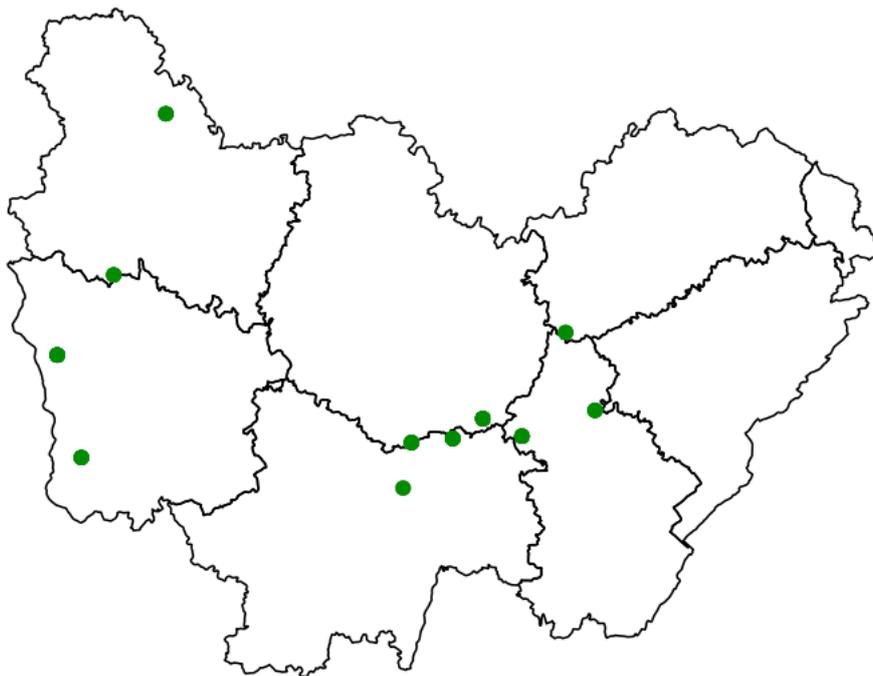
Analyse du risque :

Risque faible. A surveiller au cas par cas notamment à la suite des pluies de la semaine dernière.



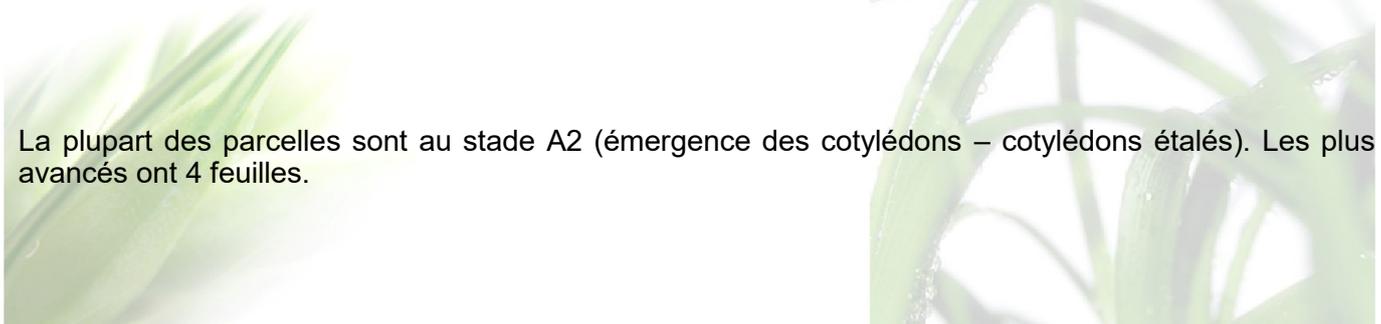
Réseau 2019

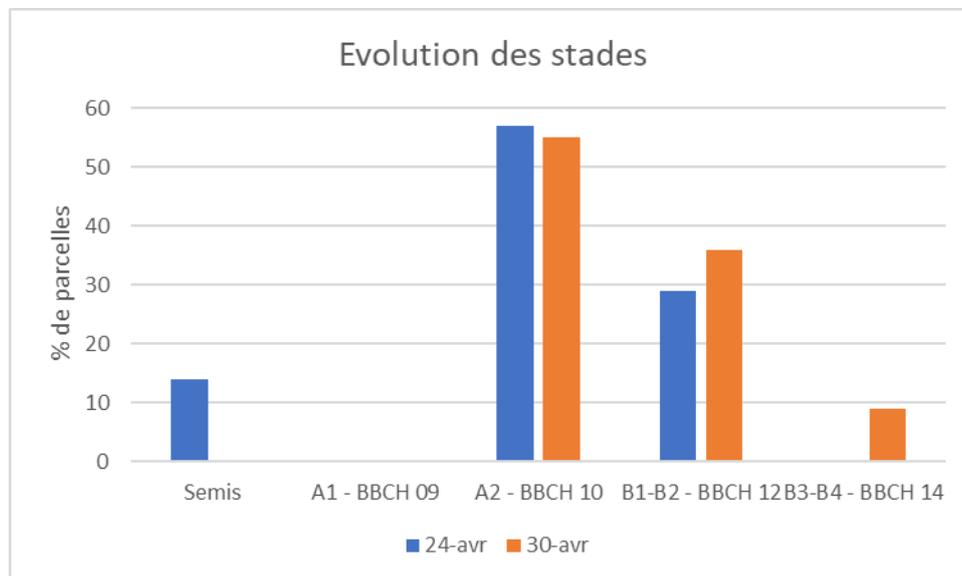
Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 11 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles BSV tournesol
Semaine du 25/04/2019 au 30/04/2019

La plupart des parcelles sont au stade A2 (émergence des cotylédons – cotylédons étalés). Les plus avancés ont 4 feuilles.





Dégâts d'oiseaux

Surveiller la présence d'oiseaux dans les parcelles jusqu'au stade B1/B2. Des dégâts sont signalés dans 4 des 5 parcelles renseignées cette semaine. Localement les oiseaux ont causés des pertes de pieds importantes. Des re-semis sont en cours suite à des forts dégâts.

Mettre des effaroucheurs



Dégâts d'oiseaux

Photo Eric BIZOT CA 89



Limaces

Suivre les parcelles jusqu'au stade B1/B2 suite aux pluies de la semaine dernière et d'autant plus si la préparation de sol est motteuse. Des dégâts sont signalés dans 4 des 9 parcelles renseignées cette semaine.

Autres

Des dégâts de lièvre sont signalés dans 2 des 5 parcelles renseignées cette semaine.



Le réseau d'observation commence à se mettre en place. Au 30 avril, il est constitué de 15 parcelles : 4 situées en Saône-et-Loire, 4 dans la Nièvre, 3 dans le Jura, 2 en Haute-Saône, 1 dans l'Yonne et 1 en Côte d'Or.

Stade et état du maïs

Les premiers semis ont commencé dans les premiers jours d'avril (voire fin mars) dans les zones précoces et saines. Les températures fraîches avec des gelées matinales ont ensuite incité à la prudence pour semer. Une grande partie des implantations a été réalisée entre mi-avril et les retours de pluies du 24 au 28 avril. Ainsi, au 20 avril, 50 % des semis de la région ont été réalisés. A ce jour, il reste encore 25% des semis à finir (essentiellement dans le sud de la Bresse).

Les premiers semis atteignent le stade 3 feuilles. La majorité des parcelles approchent du stade 1 à 2 feuilles.

Avec les températures à nouveau fraîches de ces derniers jours, on note souvent des jaunissements de feuilles.

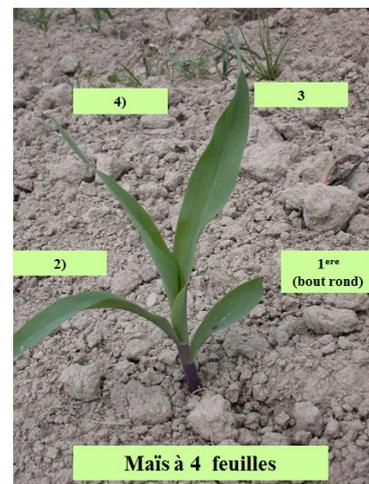
Comment compter les feuilles



Contrôle des stades

- De la levée à la floraison, dénombrement des feuilles visibles : compter TOUTES les feuilles.
- Contrôler le stade sur 10 plantes consécutives sur le rang.

• Un stade repère est réalisé à la parcelle lorsque 50 % des plantes ont atteint ce stade





Lutte contre les mauvaises herbes

Privilégier les méthodes de lutte alternative.

La herse étrille peut être utilisée du stade 2 à 4 feuilles du maïs.

A partir de 6 feuilles le maïs perd sa cuticule cireuse qui le protège de certains produits, il sera plus sensible à certaines matières actives.

Observer la flore qui lève, pour utiliser les produits herbicides efficaces.

Information sur la flore et les moyens de luttés efficaces : <http://www.infloweb.fr/>

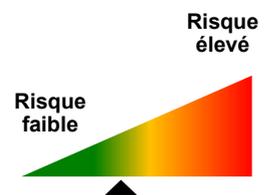
Ravageurs

Limaces : peu de dégâts

Dans le réseau, la présence de limace n'est pas signalée.

Le retour de conditions humides depuis une semaine peut favoriser les dégâts de limaces.

Surveiller vos parcelles dès le semis et jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs, dans les situations à risques : conditions humides, préparations de sol grossières, présence de résidus de culture en surface ou intercultures détruites tardivement, bordures de bois et haies, parcelles régulièrement sujette à des dégâts de limaces.



Tipules

Pas d'observation dans le réseau de parcelle.

Surveiller les parcelles à risque (essentiellement les précédents prairies ou en bordure de prairies) à ne pas confondre avec les dégâts de limaces.



© ARVALIS - Institut du végétal

Tipule - photo ARVALIS





Vers gris et noctuelle : pas d'observation dans le réseau de parcelle. Surveiller les parcelles, les dégâts peuvent être importants et très rapides en début de végétation.



Vers gris - photo CA89

Autres ravageurs

Des dégâts de sanglier et corbeaux sont observés en dehors de réseau de suivi.

Aucune attaque de taupin n'est signalée à ce jour.



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)



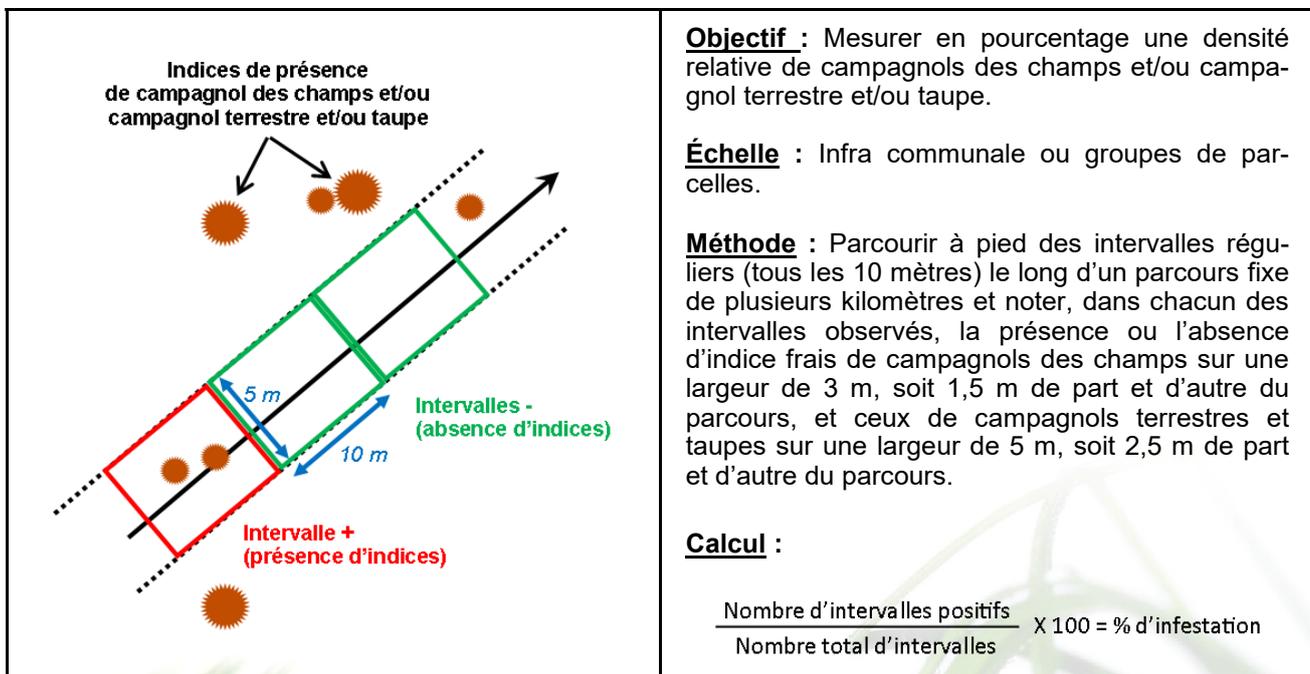


CAMPAGNOLS DES CHAMPS, *Microtus arvalis*

Une méthode d'épidémiosurveillance des populations de campagnol des champs adaptée au contexte grandes cultures

La colonisation des parcelles agricoles par le campagnol des champs se fait à partir des zones présentant une couverture herbacée permanente (prairies permanentes, bandes enherbées en lisière de champs...) et des zones de végétation semi-permanente (luzernes, trèfles...) vers les cultures.

Puisque la prévention passe par une surveillance et un contrôle précoce des populations dans ces milieux et qu'il est demandé aux agriculteurs confrontés à des pullulations de campagnols des champs en Agriculture de Conservation des Sols d'engager des luttes en basse densité, une méthode de surveillance globale des populations de campagnols des champs dans un paysage de grandes cultures est utilisée depuis l'automne 2018. 13 transects (cf. méthode explicitée ci-dessous) parcourant des milieux à couverture herbacée permanente et semi-permanente ont été définis sur les départements du Jura et de la Haute-Saône. Les résultats des observations de mars 2019 sont présentés ci-après.





Département du Jura :

Transect de Brésille (2,2 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 5,4 %

Transect de Malange (1,8 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 2,1 %

Transect d'Evans (2,3 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 5,8 %

Transect de Commenailles (2,4 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 4,1 %

Transect de Ruffey-sur-Seille (3,1 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 16,2 %





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

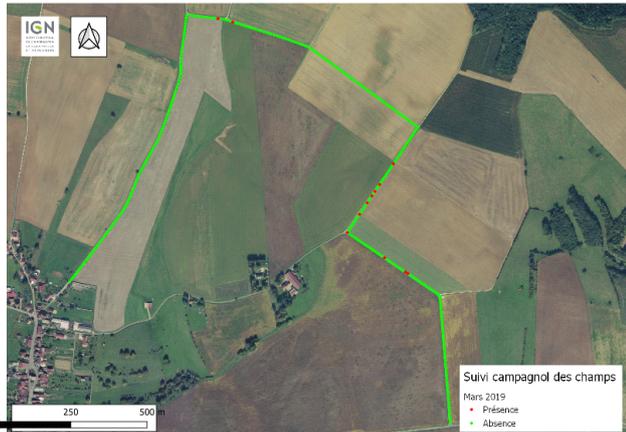
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 24 du 30 avril 2019

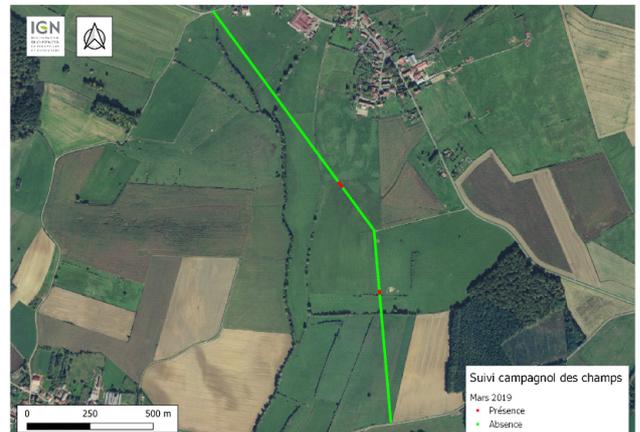
Département de la Haute-Saône :

Transect de Venisey (3,1 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 3,7 %

Transect de Contréglise (1,8 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 2,6 %

Transect de Gevigney (1,7 km)



Densité de campagnols des champs mars 2019 : 1,7 %

Transect de Mercey (1,5 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 13,8 %

Transect d'Aboncourt (1,9 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 2 %

Transect de Rigny (2,1 km)



Densité de campagnols des champs en mars 2019 : 8 %

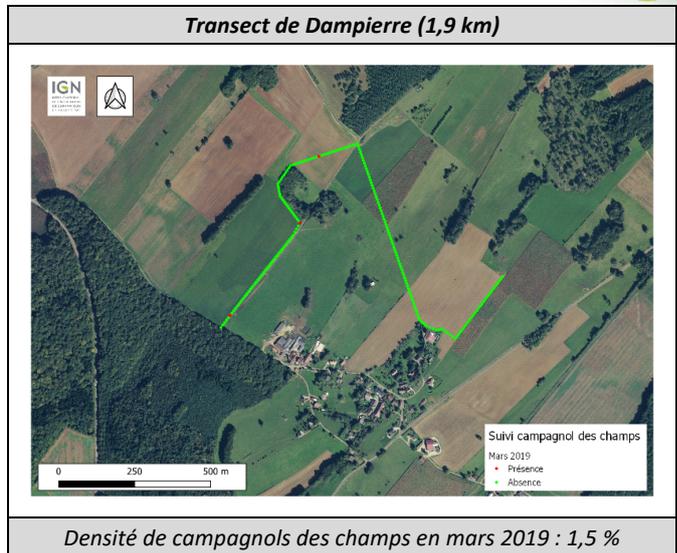
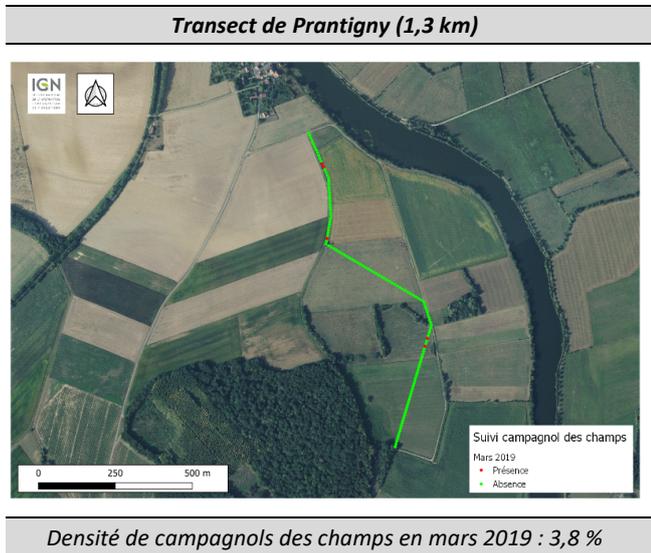


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 24 du 30 avril 2019



Evolution des populations entre l'automne 2018 et le printemps 2019 :

	CONTREGLISE	VENISEY	GEVIGNEY	MERCEY	ABONCOURT	DAMPIERRE	PRANTIGNY	RIGNY
AUTOMNE 2018	4,4%	15,0%	9,1%	28,0%	5,1%	9,3%	0,8%	1,3%
PRINTEMPS 2019	2,6%	3,7%	1,7%	13,8%	2,0%	1,5%	3,8%	8,0%
EVOLUTION	↓	↓	↓	↓	↓	↑	↑	↑

	RUFFEY-SUR-SEILLE	COMMENAILLES	EVANS	MALANGE	BRESILLEY
AUTOMNE 2018	21,0%	5,4%	4,7%	2,2%	4,2%
PRINTEMPS 2019	16,2%	4,1%	5,8%	2,1%	5,4%
EVOLUTION	↓	=	=	=	=

Il est difficile de tirer des conclusions sur l'évolution spatio-temporelle des populations de campagnol des champs car les suivis doivent être réalisés sur le long terme (une dizaine d'années). Cette évolution nous montre juste la variation saisonnière des populations de campagnol de champs liée à la reproduction puisque le niveau observé ce printemps 2019 est bien moindre qu'à l'automne 2018. Cependant, la dernière pullulation ayant été constatée en 2015 et au vu des densités de l'automne 2018, il est attendu de forte densité à l'automne 2019 avec des impacts à prévoir sur les cultures en Semi Direct – Sous Couvert Végétal, cultures porte-graines et luzerne.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 24 du 30 avril 2019

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement